

Bulletin municipal d'information



DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE !

VIE MUNICIPALE

p.2-7



Edito du Maire
Budget
Rétrospective
Questionnaire

ENFANCE, SOCIAL ET CULTURE

p.8-9



Ecole et USEP
Cantine et garderie
Bibliothèque

VIE ASSOCIATIVE

p.10-13



« La Rétro des Asso »
Les Pompiers recrutent !

INFOS DIVERSES

p.14-16



Découverte de l'église
Ouverture du Royal Food
Salle des fêtes
Calendrier
Nouveaux services utiles
Bons gestes des Amis de la Nature

Edito



Mesdames, Messieurs,

Comme le printemps est arrivé, l'effervescence est là, présente depuis la reprise de la végétation et qui plus est des activités extérieures qu'elle engendre. Une modification de nos habitudes municipales doit aussi s'opérer en ce début d'année 2022 avec

la guerre en Ukraine qui sévit et nous applique des coûts démesurés sur le budget carburant et d'entretien des matériels roulants dont les pièces de rechange subissent le même sort. Un projet mené depuis plusieurs années nous amène à repenser l'utilisation des tracteurs et tondeuses. A cette augmentation des prix, quelques idées s'imposent naturellement en limitant les fauchages par des fauchages raisonnés, en laissant les herbes et les fleurs naturelles redonner à la nature son aspect d'autrefois. Biodiversité plus proche du village, retour des haies paysagères et bocagères dans notre espace quotidien.

Pour cela, sur son budget 2022, la commune a voté une somme de 2500€ pour s'inscrire dans le projet départemental qui insuffle de planter 600 000 arbres en dix ans sur la Saône et Loire. Avec le projet « chèque arbre 71 » notre investissement sera probablement subventionné 1 000€ par le département mais dépendra du positionnement et de l'investissement rapide des communes. Dès l'automne, arbres d'ornements et forestiers commenceront à prendre place, plantés par des professionnels, qui en assureront la reprise dans de bonnes conditions et nous perpétuerons ces plantations sur les années à venir.

Les 13 et 14 août, Fête de l'Agriculture sur Montbellet où nos jeunes agriculteurs du canton Mâconnais uniront leurs forces pour organiser leur fête annuelle départementale 2022. C'est l'événement phare à ne pas manquer cette année car exceptionnel, puisqu'il se déroulera à Montbellet, commune à cheval entre terres de vigne, de céréales et d'élevage du Val de Saône. Ils vous proposeront la finale départementale des labours, une démonstration de chiens de troupeau, une démonstration de vieilles moissonneuses, une exposition de matériels anciens et pour agrémenter le tout, structures gonflables, poneys, repas, spectacles et bal animeront le week-end. Une subvention exceptionnelle de 400€ leur a été octroyée ainsi que le prêt de divers matériels nécessaires pour mener à bien cette manifestation.

Mi-avril, notre gros chantier d'assainissement sera fini et la chaussée refaite d'un bi couches par l'entreprise De Gata. Je tenais à féliciter le professionnalisme de l'entreprise Sivignon qui a su être à l'écoute de chacun et gérer sans gros problème plus de 900m de voirie. Chantier où la coordination avec la maîtrise d'œuvre, l'entreprise et la municipalité a trouvé tout son sens.

LA COMMUNE A VOTÉ UNE SOMME DE 2500€ POUR S'INSCRIRE DANS LE PROJET DÉPARTEMENTAL QUI INSUFFLE DE PLANTER 600 000 ARBRES EN DIX ANS SUR LA SAÔNE ET LOIRE.

Point d'information Mader. Je tenais à rappeler et rétablir pour quelques détracteurs mal informés que cette propriété, achetée en 2019 est un bien communal. Que l'appartement T3 communal est loué (petite maisonnette dont la véranda prend l'eau) à Mme Brayard qui comme les autres locataires communaux s'acquitte chaque mois de son loyer avec rigueur. Qu'un emplacement lui est réservé devant cette véranda pour garer sa voiture et mettre quelques fleurs personnelles qu'elle entretient, comme le font gracieusement certains locataires des 6 logements vers la mairie pour agrémenter l'espace de vie. Que le grand bâtiment en attente de projet permet le stockage provisoire des éléments servant à embellir la commune pour les fêtes de fin d'année. Ensembles décoratifs confectionnés par les amis de la nature qui œuvrent chaque année lors de nombreuses soirées pour le plaisir de tous les habitants de la commune. Que le seul compteur électrique existant pour l'ensemble de cette propriété est à la charge de Madame Brayard qui met gracieusement à la disposition des amis de la nature cette alimentation électrique pour s'éclairer et travailler avec quelques machines pendant les confectons d'hiver. Que l'entretien des espaces verts est bien évidemment une charge municipale comme l'ensemble des espaces municipaux dispersés sur son territoire.



Il me restait un point important à vous annoncer en ce début d'année 2022, notre population retenue sur le recensement du 1^{er} janvier 2019 s'établit à 539 habitants. A l'époque nous n'avions pas encore les locations Semcoda qui se sont louées en juillet 2019, environ 15 personnes, ni les maisons construites ou en cours de finalisation au lotissement Grand Champ, minimum 20 personnes, ce qui donnerait 574 habitants. L'avenir semble donc prospère pour Saint Albain et j'espère que ces nouveaux habitants qui liront le BMI et à qui nous souhaitons la bienvenue, trouveront un réel intérêt de s'insérer dans la vie locale, au sein de nos associations pour y apporter leurs idées et leur dynamisme.

Que cet élan printanier qui nous mène vers les beaux jours, les plaisirs de l'été et les vacances estivales vous soit bénéfique.

Marc DUMONT

BUDGET

| COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2021 | | | |
|---|------------------|---|------------------|
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | |
| • Charges générales (achat de repas, énergie, fournitures, entretien et maintenance, assurances, taxes foncières) | 148 148 € | • Atténuation de charges (remboursement sur rémunérations) | 4 043 € |
| • Charges de personnel | 190 461 € | • Produits des services (cantine, garderie) | 26 455 € |
| • Atténuation de produits (F.N.G.I.R) | 61 017 € | • Impôts et taxes perçus | 460 304 € |
| • Charges de gestion courante (indemnités élus, contribution SDIS, subventions pour associations) | 58 475 € | • Dotations et participations | 63 178 € |
| • Charges financières (intérêts des emprunts) | 4 189 € | • Produits de gestion courante (locations, refacturation frais de scolarité à Fleurville) | 126 417 € |
| • Charges exceptionnelles | 198 € | • Produits financiers | 9 € |
| • Dotations aux provisions (impayés) | 1 945 € | • Produits exceptionnels | 1 444 € |
| • Opérations d'ordre entre sections (amortissements) | 13 358 € | | |
| TOTAL | 477 791 € | TOTAL | 681 850 € |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
| • Emprunts (remboursement du capital) | 61 736 € | • Dotations (FCTVA, taxe aménagement) | 23 737 € |
| • Immobilisations corporelles | 13 634 € | • Subventions d'investissement (Académie de Dijon, ADEME) | 7 822 € |
| • Immobilisations en cours | 28 632 € | • Emprunts (cautions) | 730 € |
| | | • Opérations d'ordre entre sections (amortissements) | 13 358 € |
| TOTAL | 104 002 € | TOTAL | 45 647 € |

Entre 2020 et 2021, les dépenses de Fonctionnement ont augmenté moins vite que les recettes d'où une augmentation du résultat de l'exercice de Fonctionnement de 26.59%.

Cet excédent dans le Fonctionnement est le reflet d'une bonne gestion de la commune. Reversé en partie à la section Investissement, il permet de financer les nouveaux investissements (capacité d'autofinancement) et donc d'accroître le patrimoine et l'attractivité de la commune.

Pour 2022, l'investissement principal va concerner le Projet Chauffage (mairie, école, salle des fêtes).

D'autres projets sont prévus : travaux de voirie (RD 906), réfection de la toiture de la caserne des Pompiers, plantation d'arbres, installation d'un abribus (RD 906), réaménagement du cimetière...

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ces projets.

Investissements réalisés en 2021

- Etude sur le projet Chauffage : 16440 €
- Aménagement de la boucherie : 12192 €
- Vidéoprojecteur interactif école : 4883 €
- Vidéosurveillance Bâtiments des cantonniers : 2954 €
- Matériel informatique Mairie : 2386 €

Pour 2022, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des impôts locaux.

| COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2021 | | | |
|---|------------------|--|------------------|
| Budget légalement séparé du budget général de la commune | | | |
| DEPENSES DE FONCTIONNEMENT | | RECETTES DE FONCTIONNEMENT | |
| • Charges générales | 393 € | • Ventes de produits (taxe raccordement, surtaxe assainissement) | 35 362 € |
| • Opérations d'ordre entre sections (amortissements) | 10 409 € | • Opérations d'ordre entre sections (amortissements subventions) | 261 € |
| TOTAL | 10 802 € | TOTAL | 35 623 € |
| DEPENSES D'INVESTISSEMENT | | RECETTES D'INVESTISSEMENT | |
| • Opérations d'ordre entre sections (amortissements subventions) | 261 € | • Subventions d'investissement (Agence de l'Eau, Département) | 190 960 € |
| • Immobilisations en cours (mise en séparatif du réseau assainissement) | 198 231 € | • TVA | 987 € |
| • Opérations patrimoniales (TVA) | 987 € | • Opérations patrimoniales (TVA) | 987 € |
| | | • Opérations d'ordre entre sections (amortissements) | 10 409 € |
| TOTAL | 199 479 € | TOTAL | 203 343 € |

ASSAINISSEMENT : Retour sur un investissement maîtrisé

Les travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement dans le haut du village (séparation des eaux de pluie et des eaux usées) se sont achevés en avril 2022. Une réfection temporaire de la chaussée va être réalisée (revêtement bi-couche) avant un réaménagement complet des rues du château, du Quart Pichet et des Condemines.

| | En € | Cumulé |
|---|---------|---------|
| Le coût total des travaux s'élève à 743 000€ TTC | | |
| La Commune sur son budget assainissement 2021 possédait | 162 000 | |
| Subvention du Département | 150 000 | 312 000 |
| Subvention de l'agence de l'eau | 231 000 | 543 000 |
| Emprunt à la banque populaire à un taux de 0.59% sur 15 ans | 200 000 | 743 000 |

RÉTROSPECTIVE



REPAS DE CANTINE PRIS EN CHARGE PAR LA MAIRIE

La crise COVID a entraîné de nombreuses annulations de repas au dernier moment pour les enfants malades ou cas-contacts. La municipalité a choisi de prendre à sa charge l'intégralité de tous ces repas annulés (soit 86 en 2021) et de ne pas les facturer aux familles déjà bien touchées par la crise sanitaire.

URBANISME : POSSIBLE DÉSORMAIS PAR INTERNET

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de réaliser vos demandes de travaux d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) de façon dématérialisée, en envoyant votre dossier sur urbanisme.st-albain@orange.fr

Plus de renseignements sur le site de la commune : www.saint-albain71.fr
Rubrique Informations pratiques / Règles d'urbanisme.

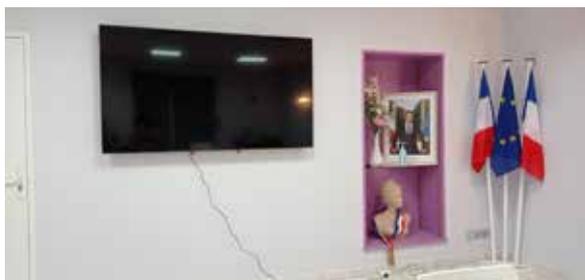


ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Par souci de transparence, le Maire vous informe qu'il a parrainé la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Ce parrainage ne constitue en aucun cas un soutien ou une adhésion aux idées ou projet, mais une reconnaissance du droit à participer à l'élection, dans un souci de défense de la démocratie comme l'a fait David Lisnard, maire (LR) de Cannes, président des maires de France.

Résultats des élections présidentielles :

- Premier tour le 10/4 : 287 votants sur 370 inscrits - 279 votes exprimés (2 nuls, 6 blancs) : M. LE PEN 95 voix, E. MACRON 73, JL MELENCHON 45, E. ZEMMOUR 17, Y. JADOT 15, V. PECRESSE 11, J. LA SALLE 8, F. ROUSSEL 6, A. HIDALGO 5, N. DUPONT-AIGNAN 2, N. ARTHAUD 1, P. POUTOU 1.
- Deuxième tour le 24/4 : 285 votants - 10 nuls, 12 blancs - M. LE PEN 135, E. MACRON 118



AMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Les archives ont fait l'objet d'un tri et désherbage par un archiviste professionnel. Dix jours de travail ont été nécessaires pour rafraîchir et remettre à jour tous les documents municipaux.

La salle du conseil s'est vue dotée d'un téléviseur grand format en Smart View pour faciliter la projection des documents.

ELAGAGE DES ARBRES ET ABRIBUS

Les grands platanes de la place Août 44 avaient bien besoin d'un entretien. C'est chose faite avec leur élagage effectué par Biomasse en mars 2022.

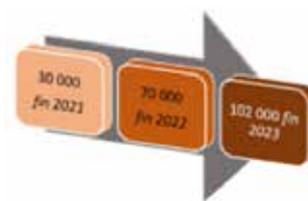
Un éclairage a également été installé sur l'abribus à proximité du cimetière pour améliorer le confort des collégiens.



ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Mené par le département, le raccordement de notre village a débuté en mars 2022. L'installation de poteaux de renforts complète les poteaux existants pas assez solides pour supporter l'ensemble des charges, des lignes ont été enterrées, des boîtiers (Nœud de raccordement) placés dans chaque quartier. Une fois ce déploiement horizontal achevé (2022-23), les habitants pourront contacter l'opérateur de leur choix afin de connecter leur logement et souscrire un abonnement (plus d'informations sur service-public.fr)

Le nombre de foyers connectés au réseau que le département construit doit être de :



Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancée des travaux.



ANTENNE DE TÉLÉCOMMUNICATION

Une Déclaration Préalable d'installation d'un pylône de télécommunication de 30m de haut pour la 4G sur le terrain privé SMC Concassage a été déposée en début d'année. La municipalité, soucieuse du retentissement possible de cette installation à 160m des habitations du lotissement Grand champ, étudie et propose depuis plusieurs semaines des solutions alternatives à l'entreprise TDF (Télé Diffusion de France à sa création en 1975, puis 100% filiale France télécom en 1991 et indépendante depuis 2005) porteuse du projet, afin de préserver le confort des habitants. De nombreuses recherches sur le terrain, de multiples réunions, vidéo conférences ont été organisées entre les élus, TDF, d'autres communes et même le sous-préfet. A ce jour le dossier n'est pas encore clos mais nous nous heurtons à la volonté de l'Etat qui désire la couverture totale de la France avec la 5 G pour 2025 sur les zones urbaines et économiques, soit les 2/3 de la population, et l'objectif est d'avoir un réseau 100% 5G d'ici 2030. D'où la toute-puissance de TDF dans ce dossier.



AIDE À L'UKRAINE



Par solidarité avec la population de l'Ukraine qui subit une catastrophe humanitaire sans précédent, la municipalité a voté une subvention exceptionnelle de 400 euros qui a été versée à FACECO (Fond d'Action Extérieure des Collectivités Territoriales) géré par des agents du ministère de l'Europe et des affaires étrangères en lien avec les ONG.

Si les 35 000 communes de France donnaient une enveloppe de 500€, un budget de 17 500 000€ serait alloué à la cause Ukrainienne tout en sachant que selon la grosseur des communes certaines apporteront nettement plus et qu'à ce montant, s'ajouteront les dons des 1254 EPCI, 101 départements, 13 régions et de l'Etat. La cause Ukrainienne sera correctement gérée. A cela s'ajoutent bien sûr les dons de la population française.

ENQUETE PUBLIQUE

Un très grand merci à tous les habitants qui ont pris le temps de remplir le questionnaire et de nous donner ainsi leur avis sur l'action municipale. Merci également aux très nombreux commentaires en texte libre, pour la plupart constructifs.

Qui a répondu ?

74 personnes dans 51 foyers ont répondu, soit environ 20% de la population. En grande majorité des propriétaires (80%) vivant à Saint Albain depuis plus de 10 ans (84%).

COMMUNICATION :

Parmi les répondants, vous êtes 72% à vous sentir assez informés de l'action municipale. Les efforts de communication mis en place ces dernières années avec le développement de nouveaux supports d'information sont donc à poursuivre pour améliorer encore votre information.

Vos moyens préférés d'information sont le Bulletin Municipal (76% le consultent), le site internet (71%) devant les comptes-rendus des conseils municipaux (57%), les panneaux d'affichage (47%) et la page Facebook (39%). Globalement, ces moyens d'information vous satisfont (notamment à 94% pour le BMI).

CIRCULATION ROUTIÈRE :

Cette rubrique a fait l'objet de nombreux commentaires et propositions, concernant notamment les limitations de vitesse non respectées ou la dangerosité de la traversée de la RD906. Globalement, une grande majorité d'entre vous (70%) est favorable à la création d'un rond-point à l'entrée Nord du village, mais souhaite conserver la limitation à 70km/h sur la portion Sud de la RD 906 (61%). Des projets de réaménagement de la RD 906 sont déjà prévus pour 2022 et les années à venir. Ils nous permettront de travailler sur vos retours.



VOIRIE ET ESPACE PUBLIC :



Vous êtes globalement satisfaits à 76% de l'entretien des espaces publics. Néanmoins, des remarques ont été faites sur le travail des cantonniers, ainsi que sur des zones de la commune où le fauchage, l'entretien et le retrait des déchets sont moins réguliers. Des efforts pour améliorer votre confort sont pourtant engagés tant pour votre sécurité routière que pour votre espace de vie commun. Nous rappelons encore une fois que les agents municipaux ne peuvent pas pallier toutes les incivilités (abandons de déchets exponentiels) relatées dans un courrier de février 2022 où la responsabilité de chacun est engagée. Des travaux de voirie sont prévus en 2022 notamment sur le chemin des bois actuellement en mauvais état, ainsi qu'une réflexion sur un « fauchage raisonné » abordé dans l'éditorial du Maire.

DÉCHETS :



Le ramassage des ordures ménagères et le dépôt aux PAV sont satisfaisants. Près de 15 personnes seraient intéressées par la création de jardins partagés ou l'installation de composteurs collectifs : un projet pourrait voir le jour avec les habitants motivés.

ACTION SOCIALE ET ANIMATIONS :



Suite à vos réponses, l'âge pour bénéficier du colis de Noël est maintenu à 70 ans. L'idée d'animations ponctuelles ou d'activités régulières semble séduire une majorité d'entre vous. La commission Vie communale travaille sur ce sujet

GARDERIE ET CANTINE :

Parmi les personnes concernées, une majorité est satisfaite des horaires et qualité des repas. Des remarques et une insatisfaction de certaines familles sur l'encadrement ont été annotées. La municipalité a déjà revu ces points avec les employées concernées afin d'améliorer le service rendu aux enfants et aux familles.



BIBLIOTHÈQUE :

Parmi les usagers de la bibliothèque, une majorité (86%) est satisfaite des horaires, animations et choix des livres. La majorité des répondants sont demandeurs de manifestations culturelles ponctuelles.

SALLE DES FÊTES ET DES ASSOCIATIONS :

Globalement, ces deux salles semblent vous satisfaire. Plusieurs remarques sur les tarifs de location vont faire l'objet d'une re discussion en conseil municipal.

CADRE DE VIE ET SATISFACTION GLOBALE :

96% des répondants sont contents de vivre à Saint Albain, 88% s'y sentent en sécurité, et 82% sont satisfaits de l'action municipale.

Néanmoins de nombreuses questions individuelles soulevées par cette enquête, avec toutes les limites de ce type d'action, nous présentent un éclairage sur vos attentes, et sera un outil précieux pour aider l'équipe municipale à répondre au mieux à vos besoins en réajustant les actions et projets à venir.

Merci encore pour votre participation !

Clin d'oeil

LA VITESSE, UN PROBLÈME ANCIEN... COMME LE MONTRE CET ARRÊTÉ DU 8 JUIN 1913 PRIS PAR CLAUDE DUMOULIN, MAIRE DE SAINT ALBAIN

Nous, Maire de la commune de Saint Albain, considérant que dans la traversée du village de Saint Albain, il passe journallement un grand nombre d'automobiles, lesquelles modérant rarement leur allure, ce qui constitue un danger permanent pour tous les habitants et en particulier pour les vieillards et les enfants.

Que ce danger est d'autant plus grand que les routes sont resserrées et que plusieurs chemins y aboutissent à angle droit.

Qu'en outre du danger d'écrasement, l'excès de vitesse occasionne des nuages de poussière en été et des jets de boue pendant la saison pluvieuse qui incommode fort les passants et les habitants dont les maisons sont situées en bordure de route :

Arrêtons que les automobiles ne devront pas marcher à une vitesse de plus de dix kilomètres dans la traversée du village de Saint Albain.

ECOLE

Un début d'année chargé en événements pour les enfants de l'école Jacques Thomassin.



Deux projets ont émaillé le mois de mars. La fête du court-métrage avec au programme des visionnages de films courts et des activités en lien avec ceux-ci.

Les trois classes ont participé à un nouvel escape game proposé par l'USEP 71. Celui-ci consistait en 3 semaines de défis sportifs et artistiques, mais également en des débats autour de thèmes comme le handicap, la différence...

La collecte de bouchons en faveur de l'association « 1 bouchon collecté = 1 geste utile » a été une réussite grâce à la participation des familles. Ainsi que l'opération « Tous en bleu » lors de la journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

Les 17 et 18 mars, l'école a accueilli 12 autres classes pour des rencontres sportives organisées par l'USEP 71. Deux journées durant lesquelles 300 enfants ont vécu des ateliers athlétiques, sur la santé, et des débats philosophiques. Un plaisir pour tous les élèves de se retrouver ensemble pour partager ces beaux moments. Merci à la municipalité et aux employés communaux pour toute la préparation de ces rencontres. Une belle fête du sport et de ses valeurs au Stade des Barrières.

La fête de Noël du 11 décembre organisée en lien avec l'Amicale des enfants a dû être annulée pour la deuxième année consécutive en raison du contexte sanitaire. Après une fin d'année morose marquée par les fermetures répétées des classes et l'annulation de l'arbre de Noël, les enfants ont pu fêter le 15 avril le printemps, l'occasion de se déguiser et de participer à une chasse aux œufs organisée par le château de Saint Albain. Un grand merci à l'équipe du château !



BIBLIOTHÈQUE



Après la fête-anniversaire de la bibliothèque en octobre 2021, l'équipe de bénévoles s'est lancée dans de nouveaux projets.

Depuis décembre 2021, le Relai d'Assistants Maternelles est accueilli 3 lundis matin par an pour des animations dédiées aux tout-petits. Ce sont ainsi une quinzaine de 0-3 ans accompagnés de leurs « nounous » qui viennent écouter les histoires et découvrir les livres. Un nouveau projet initié en partenariat avec Séverine DUBUISSON, responsable du RAM, qui nous l'espérons perdurera dans le temps.

GARDERIE ET CANTINE

LA PAROLE AUX ENFANTS !



Louane 8 ans CE2

Je viens tous les matins et tous les soirs à la garderie et tous les midis à la cantine.
J'aime bien manger à la cantine, c'est presque mieux qu'à la maison, surtout les croque-madame, hamburgers, le surimi et la soupe. Je déteste les épinards !
J'aimerais bien un jeu de bataille navale, et pouvoir apprendre la couture.

Naïl 7ans1/2 CE1

Je ne viens que de temps en temps à la garderie, et tous les jours à la cantine.
J'aime manger des hamburgers et des potatoes avec du ketchup ; sinon je mange de tout.
J'aime tous les jeux mais ce que je préfère, c'est jouer au foot dans la cour après le repas.



Maxime 7 ans CE1

Je viens tous les soirs à la garderie, et mange tous les midis à la cantine.
Si j'aime manger ? Bof. J'ai décidé de ne pas manger de viande, je préfère le poisson mais par contre j'adore les épinards ! Des fois c'est meilleur à la cantine que chez Papa Maman, mais des fois non.
J'aime faire des jeux, j'aimerais qu'il y ait le jeu Miaou-Miaou.

Célia 6 ans CP

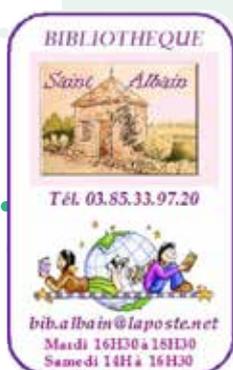
Je viens souvent à la cantine et je mange tous les jours à la cantine.
La purée, la viande et les épinards, c'est vraiment pas bon ! Mais j'adore les hamburgers, le gâteau au chocolat, et les carottes râpées. Je préfère quand même manger à la maison.
Après le repas, j'aime jouer au Chat Perché avec mes copains.



Adam 7 ans CP

Je viens à la garderie une semaine sur 2, mais je mange tous les jours à la cantine.
J'adore manger des saucisses, la soupe et j'aime trop les pâtes ! Je déteste les carottes et tous les légumes mais je goûte un petit peu de tout.
J'adore jouer au Lego et faire des dessins.
J'aimerais changer les petites voitures et qu'on installe, à la place du radiateur, une grande télé avec une console !

Différentes thématiques sont proposées : tapis-lecture en décembre, grands livres-jeux en mars, et théâtre d'ombres en juin. De quoi ravir les petits et leurs accompagnatrices !



Samedi 14 mai, les bénévoles vous proposent un café-lecture sur le thème des Romans Policiers pour les adultes, et un atelier Théâtre d'Ombres pour les enfants. Nous vous attendons nombreux !
Depuis quelques mois, deux nouveaux bénévoles nous ont rejoint : Pascal LECLERCQ et Fred LAURE, pour notre plus grand plaisir.



Fred LAURE

Pascal LECLERCQ



LES POMPIERS RECRUTENT

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE, POURQUOI PAS VOUS ?

Les sapeurs-pompiers volontaires (198000 hommes et femmes) représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Devenir SPV est un acte citoyen, un engagement en parallèle de son activité professionnelle principale.



QUELLES CONDITIONS POUR DEVENIR SPV ?

- Avoir entre 16 et 60 ans
- Être apte sur le plan physique et médical
- Être en possession de ses droits civiques
- Avoir effectué la journée Défense et Citoyenneté.



Les SPV sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire.

Ils bénéficient d'une formation initiale à la suite de leur engagement, adaptée aux missions exercées dans le centre de secours (secours à victimes, incendie, opérations diverses), puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de la carrière.

ET SUR SAINT ALBAIN, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le CPI (Centre de Première Intervention) de Saint Albain, sous la responsabilité de la mairie, est rattaché au réseau d'alerte du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) basé à Mâcon.

Il comprend une équipe dynamique de 7 SPV bénévoles (6 hommes, 1 femme) âgés de 24 à 47 ans, sous le commandement du caporal Loïc DA SILVA, chef de corps.

La caserne, le Véhicule Tout Usage, le matériel et les tenues sont financés et régulièrement renouvelés par la mairie et l'amicale des Pompiers.

En pratique, chaque appel au 18 sur la commune arrive au SDIS qui déclenche le CPI pour intervenir le plus rapidement possible (en moyenne 6-8 minutes) avant l'arrivée du Centre de Secours de Mâcon qui assure ensuite si besoin le transport des personnes ou le renfort humain et matériel.

Le CPI est tenu d'intervenir de 19h à 7h en semaine, et du vendredi 19h au lundi 7h.

Chaque SPV est muni d'un Bip personnel, aucun système de garde n'est mis en place ; en cas d'appel via le bip, tous les pompiers disponibles se rendent à la caserne pour partir en intervention sur la commune (2-3 SPV minimum sont requis par intervention).

Actions réalisées :

- Interventions : 30 à 40 par an
- Actions pédagogiques « Porter Secours à l'école » auprès des élèves et enseignants
- Manœuvres pour entraînement en équipe et maintien des acquis : généralement le matin, le premier dimanche du mois



Loïc DA SILVA



A QUOI SERT L'AMICALE DES POMPIERS ?

L'Amicale est une association ayant pour but le soutien financier au CPI et l'organisation de moments conviviaux visant à renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe, indispensables en intervention. Suite au déménagement de Marc-Antoine BERT, la Présidence est assurée depuis février 2022 par Christian ROUZEAU, adjudant-chef, ancien-chef de corps.



La tournée des calendriers et les manifestations diverses (vente de pizzas...) permettent de récolter des fonds pour entretenir et investir dans le local, le matériel et les équipements, mais aussi pour organiser des sorties conviviales (banquet de la Sainte-Barbe, voyages...) pour les SPV actifs et vétérans. Ces manifestations permettent également de maintenir le lien essentiel avec la population.



Vous êtes intéressés pour rejoindre une équipe jeune et dynamique ? Pour vous rendre utile au plus près de chez vous en vous formant aux gestes essentiels de secours ? N'hésitez pas à prendre contact avec Loïc Da Silva au 06.77.50.45.53

La Mairie poursuit son soutien constant aux SPV, en investissant chaque année dans des équipements et matériel. Le local du CPI verra à son tour en 2022 un rafraîchissement de son intérieur avec une isolation du plafond, le changement du portail en acier par une porte sectionnelle électrique isolée ainsi que la reprise de la noue de toiture sujette aux infiltrations d'eau. Pour ce projet de 10 273€ HT une subvention à hauteur de 30% a été demandée au département qui agit pour les CPI dont les communes sont pleinement investies.

LES ASSOCIATIONS

PERCE-NEIGE

Le Club compte actuellement **39 membres, dont 17 joueurs de tarot.**

La cotisation 2022 est de 25 €.

Les réunions du club se déroulent tous les 1^{er} et 3^{èmes} jeudis du mois (tarot, belote, scrabble, goûter).

La section tarot joue tous les vendredis soir à 19 H salle des associations.

Lors du Conseil d'Administration du 21 mars, il a été décidé les dates suivantes (toujours dans la salle des associations) :

- Mâchon de la section Tarot : vendredi 10 juin à 19H.
- Repas de fin de saison : vendredi 24 juin Déjeuner Grenouilles. Plusieurs restaurants ont été évoqués. Tous les membres du Club sont conviés, les conjoints non-membres paieront plein tarif. Rendez-vous à 12H et fin d'après-midi jeux.

- Assemblée Générale : reprise du Club et Assemblée Générale jeudi 1er septembre à 14 H.
- Reprise de la section Tarot : vendredi 9 septembre.
- Mâchon du Club : jeudi 15 septembre à 12H.

Le Club organise un Concours de Scrabble ouvert à tous. La date du mardi 10 mai 2022 est retenue. Salle des Associations à 13H 30. **Inscription obligatoire par téléphone auprès de la Présidente Monique GUICHARD - 06.82.91.24.95**

Aucune inscription ne sera faite sur place.

Prix de l'inscription 5 € par personne.

CLUB PERCE NEIGE

71260 SAINT ALBAIN

AMIS DE LA NATURE



Les Amis de la Nature et des Fleurs

Notre Association a commencé l'année 2022 par son Assemblée Générale le 12 mars. Le Vice-Président, Serge Guichard, après avoir remercié M. le Maire, Marc Dumont et ses 3 adjoints ainsi que les participants pour leur présence, a demandé une

minute de silence en souvenir de notre amie Yvette et a lu un mot en hommage à tous les services rendus à l'Association. Une vive émotion s'est ressentie dans l'Assemblée.

Voici la composition du nouveau bureau suite au départ d'Yvon Crovadore, moins disponible, qui a souhaité quitter son poste de Président.

Président : Serge Guichard

Vice-présidente : Maria Feuvray

Trésorière : Elisabeth Taton

Trésorier adjoint : Maurice Côte

Secrétaire : Annie Promonet

Secrétaire adjoint : Daniel Desmaris

Autres membres du Conseil d'administration :

Valérie Baudet, Agnès Dumont, Marie-Thérèse Joly, Jean-Claude Bouteiller.

Yvon Crovadore, que nous remercions beaucoup pour ses années de Vice-présidence puis de Présidence, a accepté de rester membre du Conseil. Hervé Desclas nous rejoint, nous l'accueillons avec grand plaisir

A noter les prochains rendez-vous :

- La vente de fleurs de printemps et de plants de légumes bio dont le producteur et fournisseur est le lycée horticole de Tournus se déroulera le samedi 30 avril de 9h à 12h au local communal.
- La soirée Paella est prévue cette année le samedi 23 juillet. Nous continuons le principe de la paella car appréciée par tous. Nous hésitons bien sûr entre renouveler la vente à emporter ou reprendre la soirée conviviale habituelle. La décision sera prise en fonction de la situation sanitaire du moment.

Merci à tous pour votre fidélité à nos diverses activités.



JUMELAGE

Après une année 2020 sans activité, une année 2021 restrictive pour les Associations qui ont tenu compte des mesures sanitaires imposées par le gouvernement, et bien, en 2022, le Comité de Jumelage de Saint Albain a décidé de programmer sa journée pizzas le samedi 28 mai de 11 h à 20 h au bâtiment des cantonniers.

Cette année, elle sera organisée tout au long de la journée pour la fabrication des pizzas composées de concassé de tomate, jambon, champignons, emmental, épices et olives, des tartes au sucre, des tartes aux pralines et des pains d'épices confectionnés à l'avance par notre ami Dominique Escalier.



Un flyer sera distribué vers le 6 mai dans les boîtes aux lettres des habitants de Saint Albain. Un encart sera publié dans le journal de Saône et Loire dans la rubrique Bloc Note. Une information sera diffusée sur Facebook ainsi que sur le site de la Commune. Les pré-commandes et les pizzas pourront être récupérées ou achetées de 11 h à 15 h et de 18 h à 20 h. Cette année, vous aurez également la possibilité

de les déguster sur place de 12h à 15h ou de 18h à 20h. Nous vous demandons de bien vouloir nous préciser vos choix lors des pré-commandes dans un souci d'organisation.

Une buvette sera mise en place pour plus de convivialité lors du retrait des marchandises.

Nous maintiendrons également la traditionnelle tombola en espérant que nos membres pourront facilement renouer avec nos généreux donateurs d'avant la Covid afin d'obtenir de beaux lots à la plus grande satisfaction de participants.

Il est à noter qu'à l'heure de cette publication, les mesures sanitaires gouvernementales ne sont pas restrictives. Par contre, si la Covid 19 venait à prendre des proportions importantes d'ici là, cela nous obligerait à annuler la seule activité financière du Comité de Jumelage à notre plus grand regret.

Le bulletin municipal étant distribué à tous les habitants de la commune, le Comité profite de cette occasion pour rappeler aux Saint Albinoises et Saint Albinois qu'ils seraient les bienvenus au sein du Comité de jumelage que ce soit pour aider à la mise en place et fabrication des pizzas, tartes au sucre et pralines ou bien que ce soit pour accueillir nos Alsaciens lors de nos échanges.

Tous les membres du Comité vous remercient de votre attention et seront heureux de vous accueillir tout au long de la journée du samedi 28 mai (veille de la fête des Mères).

"LA RÉTRO DES ASSO"



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE MELODY SAÔNE LE 11 FÉVRIER

Cette 1^{ère} AG depuis la création en 2019 de la nouvelle association Melody Saône présidée par Jean-Claude Bouteiller, a permis de présenter le bilan et les nouveaux projets.

Les interruptions de répétitions et l'absence de concert à cause du COVID ont fragilisé la jeune association mais n'ont en rien entamé la motivation des 20 choristes qui répètent tous les mardis soir à 20h sous la direction de Marylin Clément, accompagnés par Jean-François Basteau au piano.

Après le succès du concert caritatif de décembre à Grièges, plusieurs concerts ont été programmés en collaboration avec les deux chorales amies de La Sarrasine de Pont de Vaux et de Chatillon Chante de Chatillon-sur-Chalaronne : le 19 mars à Chatillon, le 3 avril à Pont de Vaux. Le prochain aura lieu le 22 mai à l'église de Viré. D'autres projets sont également en cours d'élaboration (thé dansant).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AUTOPASSION 71 LE 2 JANVIER

Domiciliée à Saint Albain depuis 2020 et présidée par Pierre Studlé, l'association se porte bien. La petite équipe de bénévoles très active assure des rassemblements mensuels de voitures d'exception les 2^{èmes} dimanches de chaque mois, avec un succès qui se maintient dans le temps. De nombreux visiteurs et plus d'une centaine de voitures présentes à chaque rassemblement. De nombreux projets sont en cours d'élaboration.



VENTE À EMPORTER DES CHASSEURS LE 19 DÉCEMBRE

La vente de civets et fromages de tête de sanglier ainsi que de terrines de chevreuil préparés par les chasseurs de la société L'indépendante a connu comme les années précédentes un grand succès, en grande partie lié à la grande qualité des produits.



LE PÈRE NOËL DE L'AMICALE N'A PAS OUBLIÉ LES ENFANTS

Si l'amicale n'a pu organiser sa traditionnelle fête de Noël cette année, elle n'a pas oublié de gâter les élèves qui, au retour des vacances de Noël, ont tous eu un petit cadeau.

Après 2 éditions annulées à cause du Covid et une édition ratée à cause du mauvais temps, l'association espère un grand succès pour cette 31^{ème} brocante du 8 mai sous un soleil radieux ! Cette manifestation, qui constitue la principale rentrée d'argent de l'association, permettant d'assurer le financement des animations pour les enfants et de soutenir les projets scolaires, nécessite de nombreuses petites mains pour son bon déroulement. Si vous êtes disponibles un moment le 8 mai et souhaitez soutenir l'association, n'hésitez pas à vous faire connaître au 06.48.58.29.27. Merci pour les enfants !



■ DÉCOUVERTE DE L'ÉGLISE

L'église Saint-Albain est un exemple de transition au XIII^e siècle entre le roman et le gothique. Elle a été construite d'un seul jet en 1242-1245. Son architecte fut Hugues de Mirebel (v.1200-1255), chanoine de la cathédrale Saint-Vincent de Mâcon. L'église est inscrite au titre des Monuments historiques en 1929. Elle est construite en pierres de taille assemblées en appareil régulier, et couverte en lauzes. Les ouvertures trilobées de la nef sont très étroites et laissent peu pénétrer la lumière.

Le clocher octogonal présente une certaine élégance. Le premier étage est aveugle et orné d'arcatures groupées par deux ; le dernier niveau, séparé par un cordon de pierres en retrait, est percé sur chaque face, de baies géminées à arc trilobé, sous un arc en plein cintre.

Des pierres tombales disposées en avant du portail d'entrée attestent la présence d'un ancien cimetière autour de l'église.



Au-dessus de la façade occidentale marquée par la statue de la Vierge et l'Enfant ainsi que par l'épée gravée dans la pierre, on trouve une construction massive, rectangulaire, à arcatures lombardes, le pigeonnier, ouvert vers l'Est, condamné à ce jour. En voici quelques rares photos de l'intérieur.



INFOS DIVERSES

DÉCÈS

Doyenne du village, Madame Monique Groisne nous a quittés dans sa 105ème année. Née en Eure-et-Loire le 23 février 1917, elle avait beaucoup navigué avec son mari et ses cinq enfants avant de s'établir à Saint Albain où, passionnée de patrimoine et mémoire vivante du village, elle était la gardienne de l'église toujours prête à la faire visiter aux curieux.



Très active toute sa vie, joueuse de bridge et de ping-pong, connue dans le village pour sa conduite automobile sportive, elle avait rejoint, l'âge avançant mais toujours bien alerte, la maison de retraite du Bocage à La Chapelle de Guinchay où elle s'est éteinte le 27 décembre 2021, après une vie bien remplie.



Après une longue maladie contre laquelle elle s'est battue avec une force et un courage admirables, Yvette Côte s'est éteinte le 3 janvier. Elle laisse le souvenir d'une femme dévouée aux autres, très active dans différentes associations du village et dans l'équipe relais du CCAS, toujours partante pour rendre service même lorsque sa santé déclinait.

L'équipe municipale souhaite lui rendre hommage et renouveler ses condoléances et son amitié à sa famille.

NOUVEAU SNACK À SAINT ALBAIN



Depuis le 25 janvier 2022, le Royal Food 2.0 a ouvert ses portes.

Le snack est situé sur la nationale et propose un service de restauration rapide comportant des tacos, pizzas, hamburgers, frites, mais aussi des délices orientaux sur commande (couscous, tajines).

Le restaurant accueille aussi les clients sur place dans un cadre chaleureux et dans une bonne ambiance avec Mounia la gérante en cuisine, aidée de son mari Khalid.



Le Royal Food 2.0 vous accueille du mardi au vendredi de 18h à 21h30, le samedi de 11h30 à 14h – 18h à 23h et dimanche de 11h30 à 14h – 18h à 22h.



Contact : 09.53.03.08.20
Facebook : Royal Foodstalbain

BESOIN D'AIDE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?



Les agents France Services sont désormais présents lors de permanences de proximité, pour vous accompagner dans vos démarches administratives et répondre à vos questions concernant vos droits, l'emploi, la mobilité, la santé, l'état civil...

La Maison France Services de Tournus est ouverte tous les jours, avec un espace numérique à disposition. Des permanences sont organisées : sur Fleurville à La Croisée les mardis de 14h à 17h, et à la mairie de Lugny les vendredis de 14h à 17h.

Voici d'autres applications officielles utiles pour notre sécurité.



Adresse internet : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31128>



CALENDRIER MAI-SEPT 2022

| | | |
|-------|-----------------------------|--|
| MAI | Dimanche 8 à 11h | Commémoration aux monuments aux morts |
| | Dimanche 8 dès 3h | Marché aux puces de l'Amicale des Enfants |
| | Mardi 10 à 13h30 | Concours de scrabble du Club Perce-Neige (salle des associations) |
| | Samedi 14 à 14h | Animation Romans Policiers et Théâtre d'Ombres (bibliothèque) |
| | Dimanche 15 à 9h | Rassemblement de voitures d'AutoPassion71 (place de la mairie) |
| | Dimanche 22 mai | Concert Melody Saône (église de Viré) |
| JUIN | Samedi 28 à 11h | Vente de pizzas du Comité de Jumelage (local technique) |
| | Dimanche 12 à 9h | Rassemblement de voitures d'AutoPassion71 (place de la mairie) |
| | Vendredi 24 à 12h | Déjeuner Grenouilles du Club Perce-Neige (RDV Salle des asso.) |
| JUIL. | Samedi 25 | Fête de la musique par la municipalité (Place de la mairie) |
| | Dimanche 10 à 9h | Rassemblement de voitures d'AutoPassion71 (place de la mairie) |
| | Lundi 25 après-midi | Collecte de sang (La Salle) |
| AOÛT | Samedi 23 | Paëlla des Amis de la Nature et feux d'artifice de la municipalité |
| | Samedi 13 | Fête de l'agriculture des Jeunes Agriculteurs 71 (Montbellet) |
| | Dimanche 14 | Fête de l'agriculture des Jeunes Agriculteurs 71 (Montbellet) |
| SEPT. | Jeudi 1 ^{er} à 14h | Assemblée Générale du club Perce-Neige (salle des associations) |
| | Vendredi 9 à 20h | Reprise de la Section Tarot du Club Perce-Neige (salle des asso.) |
| | Dimanche 11 à 9h | Rassemblement de voitures d'AutoPassion71 (place de la mairie) |
| | Jeudi 15 à 12h | Mâchon du Club Perce-Neige (salle des associations) |
| | Mercredi 28 après-midi | Collecte de sang (salle Pierre Taton) |
| | Dimanche 24 | Expo Déchets par la municipalité (salle des associations) |

| TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES | | MAI à SEPTEMBRE | | OCTOBRE à AVRIL | |
|--|-------------|-----------------|-------------------------|-----------------|-------------------------|
| | | PLEIN TARIF | Habitants de la commune | PLEIN TARIF | Habitants de la commune |
| Grande salle + hall + cuisine | Journée | 380 € | 190 € | 440 € | 220 € |
| | Week-end | 500 € | 250 € | 560 € | 280 € |
| Grande salle + hall | Journée | 320 € | 160 € | 380 € | 190 € |
| | Week-end | 380 € | 190 € | 440 € | 220 € |
| Hall + cuisine | Journée | 140 € | 70 € | 170 € | 85 € |
| | Week-end | 170 € | 85 € | 200 € | 100 € |
| Hall | Journée | 80 € | 40 € | 100 € | 50 € |
| | Week-end | 100 € | 50 € | 130 € | 65 € |
| Vaisselle | Par couvert | 1 € | Gratuit | 1 € | Gratuit |
| Sonorisation Wifi Bluetooth | | 100 € | | | |

Bon gestes

DES AMIS DE LA NATURE



Depuis plusieurs années un petit groupe d'orchidées bouc (*Himantoglossum hircinum*) a élu domicile sur les talus de notre commune.

Cette orchidée déploie une hampe florale spectaculaire, pouvant atteindre plus de 80 cm, qui émet une odeur de « bouc » pour attirer les pollinisateurs. Elle aime les sols calcaires, se développe dans les prairies non amendées, les talus, bords des routes et jardins. Pour se développer il faut que ses minuscules graines (0.05 millionième de gramme) entre en symbiose avec un champignon, puis au bout de 3 ans des feuilles vont pouvoir apparaître. C'est au bout de



plusieurs années, lorsque l'orchidée aura développé 4 ou 5 feuilles qu'elle pourra alors fleurir. Ses magnifiques fleurs apparaissent en mai, juin puis laissent place aux graines courant août.

De nombreux facteurs doivent être réunis pour qu'elle puisse se développer, un vrai miracle ! Grâce à la fauche tardive et raisonnée nous voyons leur nombre augmenter, une vraie richesse pour la biodiversité. Saurez-vous les repérer ?